



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL N°44
DU 10 AVRIL 2024**

Présents :

**CHAGUE Benoit, COLLERY Martine, CULOT François-Xavier, DUCROUX Séverine,
GAUDINET Alain, JACOULET Bernard, JANES Daniel, JEANGIRARD Sylvie, MILLET Alix,
PILLIOT Céline, SALVI Thierry.**

Absents excusés :

**CORDIER Mélissa,
MENETRIER Nathalie.
COURGEY Claude avec procuration à GAUDINET Alain
BORNE Alexandra avec procuration à COLLERY Martine**

Secrétaire de séance : JEANGIRARD Sylvie

La séance est ouverte à 20h35mn

Approbation du compte-rendu du 25 mars 2024

Le Maire informe que le compte-rendu du 25 mars n'a pas encore été réalisé, de ce fait, il n'y a pas d'approbation à voter.

Budget forêt

Le 1^{er} Adjoint, Bernard Jacoulet, présente au conseil municipal le Compte Administratif 2023 et le Budget Prévisionnel 2024.

Compte Administratif 2023

- Résultat de fonctionnement :	+ 160 003.40 €
- Résultat d'investissement :	- 1 907.15 €
- Reste à réaliser :	- 14 900.00 €
- Résultat 2023 :	+ 143 196.25 €

Budget Prévisionnel 2024

- Dépenses de fonctionnement :	84 169.00 €
- Recettes de fonctionnement :	180 465.00 €
- Dépenses d'investissement :	42 608.00 €
- Recettes d'investissement :	42 608.00 €

Le Maire précise aux membres du conseil municipal que la commune n'a pas encore perçu le montant de l'aide de l'Office National des Forêts concernant les ventes groupées. Dès que nous en aurons connaissance, il sera inscrit au budget réalisé 2024.

Délibération : 240410.01

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote le Compte Administratif 2023 et le Budget Prévisionnel 2024.

Vote des taxes

Le 1^{er} Adjoint, Bernard Jacoulet, présente au conseil municipal les taux actuels des 3 taxes suivantes : taxe foncière « bâti et non bâti » et taxe d'habitation pour les résidences secondaires, sans augmentation des taux :

- Taxe Foncière « bâti » : 29,80%
- Taxe Foncière « non bâti » : 27,62%
- Taxe d'habitation résidences secondaires 13, 76%

Il informe que les taxes ont été augmentées de 1% l'année dernière. Afin de maintenir un effort fiscal il propose d'augmenter les taux des taxes foncières « bâti et non bâti » et la taxe d'habitation pour les résidences secondaires de 1% ou de 2%.

Le Maire présente les revenus financiers supplémentaires que génèrent des augmentations :

1% d'augmentation : 4 427 euros.....

2% d'augmentation : 8 827 euros.....

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer pour une augmentation de 1% ou de 2%

Délibération : 240410.02

Le Conseil Municipal se prononce avec le vote suivant :

Pour 1% d'augmentation : Chagué Benoît, Collery Martine, Culot François, Ducroux Séverine, Janès Daniel, Jeangirard Sylvie, Millet Alix, Pillot Céline, Borne Alexandra (procuration à Collery Martine).

Pour 2% d'augmentation : Alain Gaudinet, Bernard Jacoulet, Thierry Salvi, Claude Courgey (procuration à Gaudinet Alain)

L'augmentation de 1% est votée avec 9 voix pour et 4 voix contre

Les taux pour l'année 2024 sont donc les suivants :

- Foncière « bâti » : **30, 10%**
- Foncière « non bâti » : **27,90%**
- Taxe d'habitation résidences secondaires **13, 90%**

Cette augmentation représente un montant de 4 427 euros en plus. De ce fait la commune percevra : 439 257 € prévu sans augmentation + 4 427 E soit (439 257 € + 4 427 € = 443 684 €).

Le Maire rappelle que nous ne percevons pas cette somme car nous devons tenir compte de la formule suivante :

Nous devons ajouter l'Allocation Compensatrice + 2 797 € soit (443 684€ + 2 797€ = **446 481€**)

Nous devons déduire le Fond National Garantie Individuelle des Ressources - 80 524€ et le

Coefficient Correcteur - 20 424€ soit (**446 481 € - 80 524 € - 20 424 € = 345 533 €**)

Budget communal

Le 1^{er} Adjoint, Bernard Jacoulet, présente au conseil municipal le Compte Administratif 2023 et le Budget Prévisionnel 2024.

Compte Administratif 2023

- Résultat de fonctionnement :	+ 296 568.84 €
- Résultat d'investissement :	- 15 831.62 €
- Reste à réaliser :	- 72.81 €
- Résultat 2023 :	+ 280 664.41 €

Budget Prévisionnel 2024

- Dépenses de fonctionnement :	952 116.00 €
- Recette de fonctionnement :	1 149 065.00 €
- Dépenses d'investissement :	748 332.00 €
- Recette d'investissement :	748 332.00 €

Délibération : 240410.03

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif 2023 et le Budget Prévisionnel 2024.

Divers

Salon « Bien Vieillir » : Le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et du CCAS ainsi que les représentants des associations pour leur participation.

Spectacle Aquatique : La 2^{ème} Adjointe, Séverine Ducroux, rappelle que ce spectacle était en collaboration avec des associations et qu'il a déjà été convenu de renouveler cette opération pour novembre 2024.

Prochaine réunion
vendredi 24 mai 2024